



GUENGAT

KELACHOU

Juin 2025

N°922

Sur les chemins de l'été

Vendredi 20 juin

Randonnée à Guengat

Kermesse de l'école

Samedi 21 juin

à partir de 14h30
Terrain de football

Fête de la musique

Samedi 21 juin

à partir de 18h
Place de l'église

Mairie de GUENGAT - 25 rue de la Mairie - 29180 GUENGAT
Tél : 02 98 91 06 16 - Courriel : mairie@guengat.bzh
Site internet : www.guengat.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2025

QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE (QBO) : ACCORD LOCAL DE REPRÉSENTATION

Le CM décide de fixer à 58 (contre 56 actuellement) le nombre de sièges que comptera l'assemblée délibérante de QBO lors du prochain renouvellement des conseils municipaux en 2026 (Guengat : 1 siège).

QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE (QBO) : MODIFICATION STATUTAIRE AU VU DE LA PRISE DE COMPÉTENCE SUPPLÉMENTAIRE RELATIVE AU FINANCEMENT, A LA CONSTRUCTION ET/OU LA GESTION D'ABATTOIRS

Le CM approuve la modification des statuts de QBO intégrant la prise de compétence supplémentaire suivante : financement, construction et/ou gestion d'abattoirs. Pour répondre à l'attente des agriculteurs et petits producteurs du territoire et des élus qui souhaitent faciliter les circuits courts mais aussi valoriser l'alimentation de qualité et le Projet Alimentaire Territorial, QBO entend contribuer à la construction de l'abattoir public multi espèces du Faou.

Vous trouverez sur le site internet de la Commune l'ensemble des délibérations.

MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) : MODALITÉS

Le CM décide de réaliser une évaluation environnementale suite à la demande de la MRAe (Mission Régionale pour l'Autorité environnementale). Les modalités de concertation sont également définies (article dans ce Kelachou, sur le site internet et sur Citykomi).

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

* Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAENR) : validation du document cadre réalisé par la Chambre d'Agriculture

Le Préfet du Finistère invite la Commune à prendre connaissance du projet de document-cadre établi par la Chambre d'Agriculture du Finistère et portant sur l'identification des surfaces agricoles, naturelles ou forestières susceptibles d'accueillir des installations photovoltaïques, compatibles avec l'exercice d'une activité agricole.

* Décisions prises par délégation

Pierrick BOUSSARD, adjoint aux finances, fait part aux membres du CM des décisions prises par délégation (devis validés).

MODIFICATION N°2 : DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

Par arrêté en date du 7 mars 2025, la Municipalité a lancé une procédure de modification N°2 de son Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Points de la modification :

- Basculement d'une zone 2AUL en 1AUL afin de permettre l'aménagement d'équipements publics
- Évolutions des règles relatives au changement de destination pour les locaux commerciaux
- Modification des marges de recul pour faciliter l'accueil des activités sur la Zone d'Activités de la Base et sur la Zone de Kerdrein (zonage Ui)
- Suppression d'un périmètre d'OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation)
- Reprise de la rédaction de plusieurs articles du règlement afin de faciliter leur interprétation
- Mise à jour du zonage NP1in
- Suppression de prescriptions pour le changement de destination
- Mise à jour des servitudes d'utilité publique (suppression d'une ligne électrique et mise à jour du zonage PPRI (Plan de Prévention des Risques prévisibles relatif au phénomène inondation)).

L'évaluation environnementale impose une concertation avec la population. Pour cela, lors de sa réunion du 23 mai, le CM en a déterminé les modalités. Un article sera mis dans ce Kelachou, des informations sur Citykomi et sur le site internet.

Depuis le 26 mai et jusqu'au 27 juin, toute personne intéressée est invitée à venir en Mairie, pendant les heures d'ouverture, consulter le dossier. Il est également accessible sur le site internet de la commune.

Un registre papier sera tenu à disposition du public en mairie pour y consigner observations et propositions.

Elles pourront également être adressées par voie postale ou par courriel à l'adresse : **mairie@guengat.bzh**

À l'issue de cette phase de concertation, un bilan sera établi.

En fin de procédure après consultation des services publics associés et services de l'Etat, une enquête publique sera organisée ou toute personne pourra venir rencontrer le/la commissaire-enquêteur, mettre des remarques sur le registre...

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Le jeudi 8 mai, la Municipalité, les enfants de l'école, les porte-drapeaux et quelques Guengatais ont participé à la commémoration de la fin de la guerre 1939/1945.

Une gerbe de fleurs a été déposée au monument aux morts en hommage aux victimes de cette guerre.



ÉTAT CIVIL

Mariages :

Gaëlle VIGOGNE et Mehres-Alijas AYAT,
2 impasse Menez Bihan, mariés le 26 avril.

Camille DAUFOUY et Vincent FLAHAUT,
5 chemin de Ty Nevez Crinquelluc, mariés le 2 mai

Toutes nos condoléances aux familles de :

Claude LE GUELLAFF,
3 rue Breiz Izel, décédé le 21 avril

Patrick DEBREUIL,
17 rue des Pluviers, décédé le 27 avril





Chères Guengataises,
Cher Guengatais,

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est en France un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques (présents et à venir, par exemple liés au changement climatique) sur la commune (notamment dans le cadre du dossier départemental sur les risques majeurs établi par le préfet du département) et des moyens disponibles (communaux ou privés) sur la commune.

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

Le Plan Communal de Sauvegarde décrit l'organisation et la mise en œuvre des dispositions répondant aux obligations légales telles que :

- le recensement des "risques connus" et des "moyens disponibles" (moyens humains et moyens matériels)
- la détermination des "mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes" ;
- la fixation de "l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité" ;
- les modalités de "mise en œuvre des mesures d'accompagnement, de soutien et d'information de la population" ;
- le DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs).

Le maire a pour responsabilité de maintenir l'opérationnalité du PCS de sa commune. Pour cela, il doit s'assurer d'une mise à jour régulière des documents PCS.

Notre document nécessite une mise à jour et je fais appel à la population. Sur la base du volontariat, les informations transmises seront intégrées au document support, uniquement accessible par la collectivité, conformément à la réglementation RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

Il est proposé d'aviser la Mairie :

- des personnes en situation de vulnérabilité
- des capacités de relogement provisoire
- des personnes maîtrisant une langue étrangère pouvant faire office d'interprète
- des sapeurs-pompiers volontaires
- des professionnels médicaux
- des citoyens volontaires pour intégrer la réserve communale de sauvegarde.

Il est également important de signaler le matériel pouvant s'avérer utile en situation de crise et pouvant être sollicité par la commune avec et/ou sans votre participation : tronçonneuse, tractopelle, tracteur, camion/utilitaire, groupe électrogène, bâches...

Espérant compter sur vous pour que collectivement nous puissions préserver le bien-vivre ensemble dans un esprit de solidarité, je vous remercie de nous faire retour directement en Mairie ou par mail : mairie@guengat.bzh.

Une fiche sera à compléter pour formaliser votre accord afin que ces informations soient intégrées au Plan Communal de Sauvegarde.

Le Maire

AIRES DE JEUX

Sous l'impulsion de la commission enfance et jeunesse et avec l'appui des services, une aire de jeux a été installée au Pôle Enfance pour les enfants de 3 à 12 ans.

Un agrandissement de l'aire de jeux située "rue des chardons bleus" a été réalisé afin de créer un **espace de convivialité et de rencontres pour tous**. La nouvelle structure concerne uniquement les enfants de 6 mois à 6 ans.

Une attention particulière a été portée à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) avec la mise en place d'un trampoline PMR.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté de la Municipalité d'offrir des **espaces de loisirs de qualité**.



RAPPEL

Il est important de respecter les consignes de sécurité afin que chacun puisse passer des moments de détente de qualité.

SUR LES CHEMINS DE L'ÉTÉ

La Municipalité en partenariat avec l'association "Guengat Rando" et Quimper Bretagne Occidentale propose une randonnée pédestre et une balade thématique le **vendredi 20 juin** au départ de la Mairie.



Randonnée :

Du bourg au Manoir de Guengat

Partez à la découverte de la campagne de Guengat jusqu'à la chapelle de Saint-Thégonnec de Plogonnec, en passant au manoir de Guengat.

2 départs :

- En autonomie de 16h à 18h
- Départ encadré 18h30



Distance : 8 kms

variante courte de 6,5 kms possible



Durée : 2h

D'autres randonnées sont prévues dans les communes voisines :

- **Pluguffan** : Vendredi 6 juin à 18h30
- **Plomelin** : mardi 10 juin à 18h
- **Plogonnec** : mardi 17 juin à 18h
- **Plonéis** : vendredi 27 juin à 18h30
- **Locronan** : vendredi 4 juillet à 18h



Informations sur le site de **Quimper Bretagne Occidentale** ou sur les flyers disponibles en Mairie.

KERMESSE

Ecole Saint Joseph

TERRAIN DE FOOT
Guengat
21 Juin - 14H30

L'association des parents d'élèves de l'école organise la kermesse le **samedi 21 juin**.

Rendez-vous à 14h30 au terrain de foot de Guengat pour assister au spectacle des enfants.

Venez ensuite vous amuser aux nombreuses activités proposées : pêche à la ligne, chamboule-tout, jeux en bois, animations sportives, stand buvette, barbe à papa, confiseries...

Sans oublier la loterie avec de nombreux lots à gagner !

FÊTE DE LA MUSIQUE



Nos commerçants, Alex et Linda du "Bunny", Antoine de "Home Burger" et Jules de la pizzeria "Pizza Etc" organisent la fête de la musique le **samedi 21 juin** à partir de 18h00 sur la place de l'église.

Des groupes animeront cette soirée et permettront aux danseurs de faire quelques pas au rythme de ces musiques.

Afin de sécuriser l'évènement, les rues de la mairie et de Bretagne seront interdites à la circulation.

Une déviation sera mise en place par les rues du stade et des rosiers pour rejoindre la rue Armor.

SOIRÉE FESTIVE

Pour la 2ème année consécutive la société de chasse de Saint-Divy et l'association des parents d'élèves de l'école Saint-Joseph organisent la soirée festive le **samedi 5 juillet** avec le feu d'artifice offert par la mairie.

Le repas traditionnel moules frites ou grillades sera servi à partir de 19h30, à la salle omnisports.

Le feu d'artifice sera tiré à 23h30 puis le DJ lancera la soirée dansante. Ils vous attendent nombreux !!!



De gauche à droite : Yvon DAGORN, ancien président de la société de chasse ; Guillaume BERNARDO, président de l'APEL et Guillaume DAGORN, président de la société de chasse



INFORMATIONS PAROISSIALES



Samedi 7 juin :

18h : messe à Kerfeunteun et Ergué-Gabéric

Dimanche 8 juin : Pentecôte

- pas de messe dans le secteur
- rassemblement diocésain au parc de la Penfeld à Brest

Samedi 14 juin :

18h : messe à Sainte Bernadette (Quimper)

Dimanche 15 juin : 10h :

- messe à Pluguffan et Plogonnec
- pardon de la chapelle de la Boissière à Plonéis

Samedi 21 juin :

18h : messe à Kerfeunteun et à Ergué-Gabéric

Dimanche 22 juin :

10h : messe à Plonéis

Dimanche 29 juin : 10h :

- pardon et messe de la chapelle Saint Théleau à Plogonnec
- pardon et messe de la chapelle Saint Philibert à Plomelin

Samedi 5 juillet :

18h : messe à l'église Sainte Bernadette à Quimper

Dimanche 6 juillet : 10h :

- messe à Plomelin
- messe et pardon à la chapelle Sainte Anne à Plonéis

MEDIATHEQUE

Bébé lecteur sur les insectes :
vendredi 6 juin à 9h30



Inscriptions auprès de la médiathèque
au **02 98 91 19 38** ou
bibliotheque.guengat@quimper-bretagne-occidentale.bzh

Mercredi : 10h00 - 12h30 et 14h00 - 18h00
Vendredi : 16h00 - 18h00
Samedi : 10h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00

TRAVAUX DE RÉNOVATION

Depuis le 1er janvier 2025, Quimper Bretagne Occidentale a mis en place un guichet unique de la rénovation pour tous les habitants du territoire : **le service public de la rénovation de l'habitat**, financé par l'Agglomération, l'État et la Région Bretagne.

Ce service est assuré par les équipes du réseau Tynéo qui sont à la disposition de l'ensemble des habitants de Quimper Bretagne Occidentale pour toute question liée à la rénovation des logements (sans distinction de ressources, de statut d'occupation ou de thématique).

Comment cela se passe-t-il ? Il suffit de contacter le réseau Tynéo en précisant sa question ou son projet sur : **reseautynéo.bzh/contact** ou par téléphone : **02 98 90 10 93**

En fonction du projet, l'utilisateur sera reçu par un conseiller en rendez-vous, pendant les permanences :

- Lundi, mercredi et vendredi matin de 9h15 à 11h15
- Mardi et jeudi de 9h15 à 11h15 et de 13h30 à 15h30

A l'Espace Habitat de Quimper Bretagne Occidentale - 49 rue de la Providence à Quimper.

ÉCHANGES PARCELLAIRES ET TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Avec ses 435 exploitations agricoles, 537 chefs d'exploitation et 2 % d'emplois agricoles, l'agriculture sur Quimper Bretagne Occidentale est un des secteurs forts de l'économie du territoire.

Sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale, 57 % des chefs d'exploitation ont plus de 50 ans, dont 93 chefs d'exploitation de plus de 60 ans.

Afin de répondre à cette problématique, QBO et la Chambre d'agriculture, en lien avec la Région Bretagne, vont conduire des actions sur les 3 prochaines années, à savoir :

1. Favoriser l'installation en accompagnant les futurs cédants sans repreneur identifié dans leur démarche de transmission.

Pour cela, il leur sera proposé de :

- Considérer l'installation comme un scénario possible pour leur exploitation
- De réfléchir aux atouts et aux contraintes de leur exploitation et, le cas échéant, explorer les solutions, notamment foncières, pour rendre possible une installation chez eux. Suite à un premier échange téléphonique, s'ils le souhaitent, une visite sur place sera réalisée pour aller plus loin dans la démarche.

2. Travailler à l'optimisation de l'organisation du foncier sur le territoire par les échanges parcellaires amiables. La mise en œuvre de cette action est en mesure de conforter la transmission. Le programme prévoit de :

- Sensibiliser les agriculteurs aux échanges parcellaires et les accompagner dans leurs projets. A ce stade 3 réunions d'information ont déjà été organisées sur les communes de Pluguffan, Plonéis et Plogonnec.
- Créer une réserve foncière via la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) pour servir de levier ou de catalyseur aux projets d'échanges.

3. Autres actions : formations, rencontres avec des candidats, appui à la communication

Sur 2025, les actions se déroulent sur l'ouest du territoire (Plomelin, Pluguffan, Plonéis, Plogonnec, Guengat et Locronan). L'objectif est d'intervenir progressivement sur les autres communes de QBO.

Cette démarche vous intéresse ?

Que vous soyez propriétaire foncier ou exploitant agricole, n'hésitez pas à contacter :

- **Quimper Bretagne Occidentale** : Elodie LARNICOL, chargée de développement économique : elodie.larnicol@quimper.bzh ou 02 98 98 41 44
- **Chambre d'agriculture de Bretagne** :
 - Volet transmission : Hervé LE GOFF, chargé d'animation de territoire herve.legoff@bretagne.chambagri.fr ou 06 74 09 32 13
 - Volet échanges parcellaires : Youenn GLOAGUEN, chargé d'études aménagement youenn.gloaguen@bretagne.chambagri.fr - Port. : 06 74 09 32 13

NOUVEAU DÉFIBRILLATEUR

Un nouveau défibrillateur vient d'être installé à la MPT de Bellevue située à 5 kms du bourg conformément à la réglementation qui fait obligation d'en équiper les établissements recevant du public (ERP), à moins d'en disposer à proximité.

Le **Défibrillateur Automatique Externe (DAE)** permet d'entamer le processus de prise en charge de la victime d'un malaise ou arrêt cardiaque.

Il est conçu d'utilisation simple, à la portée de tous : sitôt le boîtier ouvert, une assistance vocale guide l'utilisateur pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. Dans l'attente des secours, elle augmente significativement les chances de survie.

La Municipalité remercie Groupama Assurances pour sa participation à l'acquisition de cet appareil.

RAPPEL : un défibrillateur est déjà positionné à l'entrée de la Mairie et un autre près du Pôle enfance et des vestiaires foot.



De gauche à droite : Jean Pierre HEMON, conseiller municipal et administrateur à Groupama ; Anne-Noëlle GAONACH, présidente de la caisse locale de Groupama et Sylviane LE CORRE, adjointe au Maire

INSCRIPTIONS TRANSPORT SCOLAIRE

Les inscriptions au transport scolaire sur le réseau BreizhGo (car, train ou bateau) se font sur Internet.

1. Rendez-vous sur la page transports du site : <https://www.breizhgo.bzh/faq/transport-scolaire/inscription>
2. Cliquez sur votre département de résidence
3. Cliquez sur le bouton "Inscription en ligne".

Il est fortement recommandé de réaliser votre inscription depuis un ordinateur avec les navigateurs Chrome, Firefox ou la dernière version de Edge.

Pour toute difficulté relative à l'inscription aux transports scolaires, vous pouvez contacter la centrale d'appel BreizhGo au **02 99 300 300** (prix d'un appel local) du lundi au samedi de 8h à 20h.

SALON DE COIFFURE

Le salon de coiffure "Oleksa" situé au 2 rue des Pluviers sera fermé pour congés du 23 au 28 juin.

i 02 98 91 13 69



SOLDES D'ÉTÉ

Les soldes d'été débuteront le **mercredi 25 juin** à 8 heures et ils prendront fin le mardi 22 juillet.

DÉCHETTERIE

La déchetterie sera fermée le **lundi 9 juin** (jour férié : Pentecôte).



Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance de QBO propose un temps collectif à destination des assistantes maternelles au Pôle Enfance de Guengat à 9h15 et 10h30 :

- **jeudi 5 juin** : dalles sensorielles des SPE (semaines petite enfance)
- **jeudi 19 juin** : jeux d'eau.

Pour les futurs parents, possibilité de RDV sur Guengat au 02 98 98 86 51



i Renseignements lagazettedespoussettes.bzh
rpe.ouest@quimper-bretagneoccidentale.bzh



Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.)

Rappel : Vacances d'été

L'A.L.S.H. sera ouvert **du lundi 7 juillet au jeudi 28 août** pendant les vacances d'été sauf le lundi 14 juillet et les vendredis 15 et 29 août.

Les réservations de l'été 2025 seront ouvertes sur le portail famille à partir du vendredi 2 mai et jusqu'au dimanche 8 juin dernier délai.

Pour toute inscription, les familles n'ayant pas rempli de dossier depuis la rentrée scolaire doivent en compléter un avant la date limite de réservation soit le 8 juin.

Horaires :

- de 7h30 à 18h45 du lundi au vendredi
- les lundis, mardis et vendredis inscriptions possibles à la journée ou à la 1/2 journée (avec ou sans repas)
- les mercredis et jeudis uniquement à la journée complète.

i Florence GOURMELEN par mail : alshguengat@ulmir-ebg.org
ou au **06 95 53 65 07**

CLUB DE L'AMITIÉ



Retour sur la sortie à Pleyben du mardi 29 avril

Une vingtaine d'adhérents a fait le déplacement en covoiturage pour participer à un déjeuner-spectacle à la salle de l'Arvest, présenté par Citrus événements.

Quatre artistes en scène pour un spectacle plein de bonne humeur, de rires et de chansons qui a conquis le grand public par sa qualité haut en couleur et en musique.

Une journée réussie, et qui restera gravée dans les mémoires.



ULAMIR : ÉTAPES ENCHANTÉES

L'Ulamir organise des étapes enchantées le **samedi 7 juin** de 15h à 19h sur le site du four à pain, en bas de la rue du Lavoir à Pluguffan.

Au programme des animations gratuites pour les familles et pour tout public : fournées de pain et dégustation, chasse aux trésors, jeux en bois, cyanotype, motricité nature, contes kamishibai, disc-golf, et pour finir l'après midi, le spectacle perché dans un arbre "Lila des bois" de la Cie des Doux Sauvages

Entrée gratuite, petite restauration et buvette.

ÉCHAPPÉE BELLE

Le prochain atelier parents-enfants (0-3 ans) aura lieu le **samedi 21 juin** de 10h30 à 11h30 au Pôle Enfance de Guengat

Participation : 1 € / enfant

i Renseignements :
Ulamir auprès de Cindy au
02 98 91 14 21

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes organise son assemblée générale le **lundi 23 juin** à 18h30 aux locaux associatifs.

Tous les Guengatais et Guengataises sont invités à y assister.

i Renseignements mail :
comitedesfetesdeguengat@gmail.com



GUENGAT RANDO

Lundi 2 juin : pas de sortie

Mardi 3 juin :

Sortie annuelle à la Pointe Saint Mathieu et Lanildut

Lundi 9 juin : Pentecôte
Pas de randonnée

Lundi 16 juin :

Circuit de préparation de la "balade de l'été" du 20 juin

Vendredi 20 juin : Balade de l'été
Randonnée au départ du bourg

Lundi 23 juin :

Circuits de 4, 7 et 11 kms à Audierne (Esquibien)

Lundi 30 juin :

Circuits de 4 et 8 kms à Guengat suivis d'une soirée barbecue

RDV à 13h45 près du terrain de foot pour covoiturage.

i Renseignements mail :
guengat.rando@gmail.com
ou **06 98 20 11 87**
ou **06 79 47 93 46**

LES JARDINS DE LESTRAON

Le périple "Demain à vélo" de Bordeaux à Montpellier est maintenant terminé.

Nakéya, Nilame et leurs parents souhaitent partager leurs expériences et proposent une après-midi animée et conviviale le **dimanche 15 juin** aux "Jardins de Lestraon", 5 chemin de Stang ar Pont à Guengat.

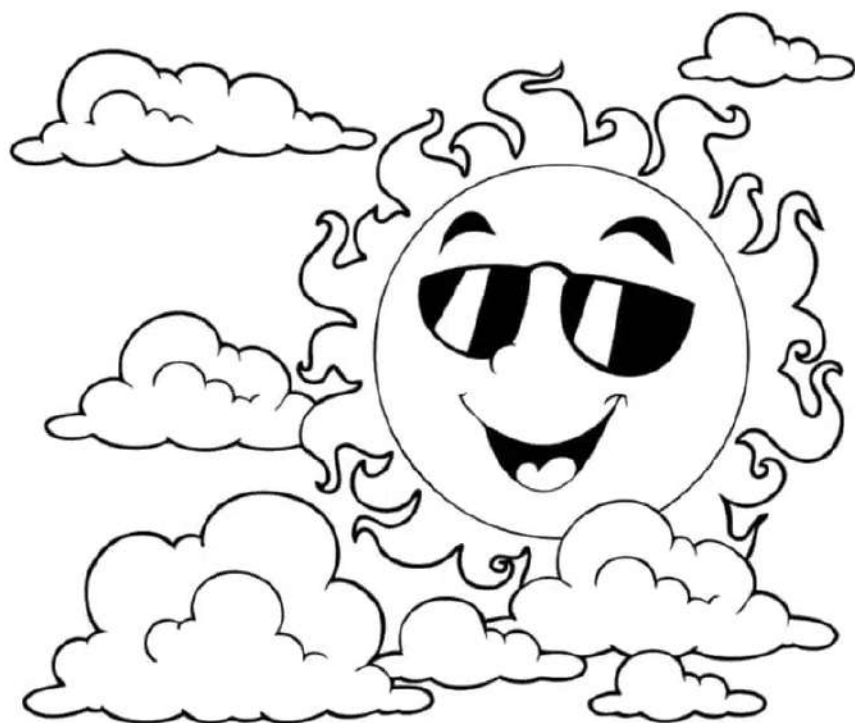
Au programme :

- Exposition des dessins des enfants de Guengat et autres écoliers rencontrés sur la route, partage sur le voyage à vélo,
- immersion bivouac,
- ateliers dessins,
- découverte des animaux...

Tout le programme et les infos sont à retrouver sur

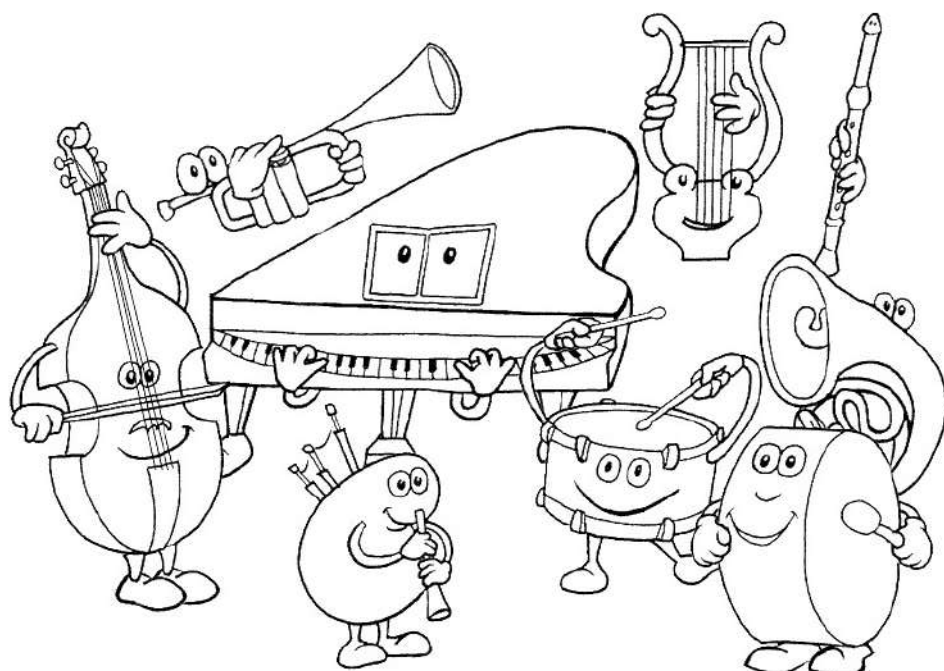
bit.ly/lesjardinsdelestraon

Retrouver le journal de bord et les photos du périple sur
bit.ly/demainvelo



L'été, la nuit,

LES BRUITS SONT EN FÊTE



SERVICES DE SANTÉ

MÉDECINS

le 15 ou le 112

(depuis un téléphone mobile)

Docteur Philippe BICHAT

Tél : 02 98 65 24 51

MAISON MÉDICALE DE GARDE

Le samedi de 12h à 20h

Le dimanche de 10h à 20h

sans rendez-vous

à Douarnenez au 83 rue Laënnec
entrée principale, Accueil, couloir des
consultations.

En cas de doute : appeler le 15

CABINETS INFIRMIERS

- **Cabinet du bourg**

(Corinne et Catherine)

Tél : 07 63 92 18 68

- **Cabinet de Cathy JAOUEN**

Tél : 02 98 55 77 07

PHARMACIE

3237

AMBULANCES - TAXI DU NEVET

02 98 91 85 20

TAXI LE BRAS-TRACOL

Tél : 02 98 91 07 08

06 07 61 46 42

KINÉSITHÉRAPEUTE OSTÉOPATHE

- **Sylvain LENANCKER**

Tél : 02 98 52 80 81

- **Anna GENTRIC**

Tél : 02 98 52 80 81

PSYCHOMOTRICIENNE

Vanessa VILON

Tél : 06 34 39 16 41

Cabinet du Docteur BICHAT

Le cabinet médical sera fermé
du lundi 14 juillet au samedi 2
août inclus pour congés.

Le cabinet est fermé un samedi
sur 2 en alternance avec le
cabinet du Docteur VAENA à
Plogonnec.

Les informations du bulletin sont données à titre indicatif au moment de leur publication. Aussi, quand vous en prenez connaissance et indépendamment de notre volonté, elles peuvent ne plus être à jour.

Directeur de la publication : David LE GOFF, Maire

Coordination textes et mise en page, suivi de rédaction : Commission communication et Morgane HENAFF

Crédits photos : Elus, associations, divers - **Impression :** Service reprographie de QBO